

MAI/JUIN 2020 - N° 378



Ville de
Maule
www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



Maule Solidaire

- P.10 Dossier

*Journal d'une mairie
confinée :*

la solidarité mauloise
pendant la pandémie



INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre

PECKER tous les jours

de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.

Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin

(sur RDV) de 9h à 12h30

Sommaire

Informations pratiques — 2

Vie municipale — 4

Culture — 8

Histoire — 10

Vie économique — 11

Dossier — 12

Actualités jeunesse — 38

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580
MAULE

Directeur de publication :

Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :

Anne-Lise LEBRUN, commission de la
communication sous la vice-présidence de
Sidonie KARM

contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression :

IJT - 78920 ECQUEVILLY

Distributeur :

E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :

Photos :

Marcel MOUQUET - Laurent CHARTIER -
Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie
KARM - Véronique CHARRETIER - Service
communication Mairie de MAULE - Pixabay -
www.freepik.fr

Tirage :

3 000 exemplaires - 1 €

Reproduction totale ou partielle de
photographie ou de texte
interdite.

Partenaires : Certains documents tels que
des textes ou des affiches sont directement
fournis par les associations et ne peuvent être
modifiés par le service communication. À la
lecture de ce bulletin municipal, merci de faire
savoir au service communication toute erreur
éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document
respecte les normes internationales de gestion durable
PEFC. Cette certification garantit notamment le
replantage, la préservation de la diversité biologique
des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des
exploitants et des peuples indigènes.

Depuis le 17 mars à midi, Maule, comme la France entière et bon nombre de nos voisins européens, est entrée en confinement en raison de la crise sanitaire du COVID-19.

Bien sûr l'Europe a connu la grande épidémie de grippe espagnole au sortir de la première guerre mondiale. Mais si un virus est un virus, si une épidémie reste une épidémie, notre société était très différente, de son organisation à la mentalité même de ses membres.

Nous ne reviendrons pas ici sur le virus lui-même, on nous en a assez dit sur le sujet. Nous ne reviendrons pas non plus sur les dizaines de milliers de personnes emportées par le COVID19, et nous ne reviendrons pas sur les déficiences de l'administration étatique, ni sur les responsables. Cela a été fait, et l'est encore, très largement, et quotidiennement. Non... Nous ne reviendrons pas sur tout ça, même si nous pensons avec émotion aux deux Maulois décédés du COVID -19 (85 et 86 ans, tous deux atteints de pathologies à risque).

En revanche, nous pouvons regarder au-delà de cette crise sanitaire sans précédent (à l'échelle de notre société actuelle) pour essayer d'apercevoir les transformations qu'elle pourrait impliquer pour le monde entier, notre pays, pour chacun d'entre nous...

Les Maulois ont été, dans leur quasi-totalité, très disciplinés, mieux encore, se sont montrés très solidaires.

Nous avons vu naître de formidables chaînes d'entraide à Maule : des couturières professionnelles et amatrices reconverties dans la confection de sur-blouses pour les hôpitaux (plus de 1500 découpées et cousues à Maule), ou de masques en tissu, des particuliers qui fabriquent et donnent des visières grâce à leurs imprimantes 3D, un grand nombre de personnes prennent soin les unes des autres, s'occupent des courses de première nécessité, échangent des mots, un coup de fil, bref sont là... Quand il s'agit d'aider l'autre ou la collectivité toute entière, les bénévoles, les agents municipaux et les élus n'attendent pas que l'Etat leur dise ce qu'ils doivent faire, ils sont là, fidèles au poste, ils se prennent en main, ils entraînent les autres, ils accompagnent, ils soutiennent. Nous allons tous dans le même sens, et nous y allons ensemble.

Le meilleur peut ressortir de ces temps de crise extrême, et comme le souligne Michel Wieviorka, président de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, force est de constater que ce temps de lutte contre l'épidémie est largement marqué par un sens incroyable du dévouement, de la responsabilité collective et de la solidarité. A commencer par le personnel soignant qui plus que jamais est au front, en contact premier avec la maladie, mais aussi par nos commerçants de proximité, qui continuent de nous approvisionner en produits de première nécessité.

Editorial

Nos agents municipaux, enseignants, policiers municipaux, pompiers et gendarmes ont continué leur mission dans Maule, dans les écoles (pour les enfants des personnels soignants justement), à domicile et sur le terrain ainsi qu'en Mairie où, même si le télétravail a été largement mis en place, certains continuent de venir travailler sur place pour assurer la continuité du service public.

Un réel élan de solidarité, une entraide concrète et efficace, ont vu le jour. Bien sûr la solidarité existe depuis longtemps, mais elle se généralise et pourrait ne plus être l'apanage d'une poignée de bienfaiteurs convaincus. Une certaine désindividualisation de notre société serait-elle en train de naître ? Et ce en pleine période de confinement... Ce n'est pas banal quand on y réfléchit bien : il nous faut une interdiction de nous approcher pour nous rapprocher les uns des autres ! Pas si étonnant que ça finalement... Il faut le manque pour avoir l'envie.

Cette crise a au moins un mérite : celui de tourner notre regard résolument vers l'autre, l'isolé, le fragile, le démuné, le voisin. Elle nous fait prendre aussi pleinement conscience de la valeur de ceux qui nous permettent chaque jour tout simplement de vivre, infirmiers, caissiers, éboueurs..., et du caractère fondamental de leur rôle auprès de chacun de nous.

Merci à vous Maulois, professionnels ou bénévoles, qui nous avez aidés à traverser cette crise sanitaire le mieux possible.

Gardons ce bel élan dans les mois à venir, comme vous l'imaginez nous en aurons besoin.

Bon déconfinement et bel été à tous.



Laurent RICHARD

Maire

*Président de la C.C. Gally Mauldre
Conseiller départemental*



Sidonie KARM
Adjointe au Maire

VIE MUNICIPALE

RESULTATS ELECTIONS MUNICIPALES

HOTEL DE VILLE

dès le premier tour

Ensemble pour Maule élue

Le premier tour des municipales a eu lieu le dimanche 15 mars de 8h à 20h. Laurent RICHARD, et sa liste Ensemble pour Maule, remportent l'élection dès le premier tour. Il n'y aura donc pas de second tour. Voici les résultats définitifs.

20
élections
municipales
20

Laurent RICHARD
Ensemble pour Maule

59,83%
950 voix

Sièges attribués : 24

William FALCHETTO
Génération Citoyennes 2020

28,27%
449 voix

Sièges attribués : 4

Aline READ
Liste Santé Environnement

11,90%
189 voix

Siège attribué : 1

« En application de la circulaire ministérielle du 17 mars 2020, le Conseil municipal prévu à huis clos le 21 mars 2020 pour l'installation du conseil municipal et l'élection du maire et des maire-adjoints, est annulé.

Le mandat du maire, des adjoints et conseillers municipaux sortants, est prolongé ».

Le conseil municipal pour désigner le Maire et ses adjoints se tiendra le 25 mai 2020.

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL 2020 – 2026



Laurent RICHARD



Sidonie KARM



Olivier LEPRÊTRE



Sylvie BIGAY



Hervé CAMARD



Caroline QUINET



Jean-Christophe SÉGUIER



Clémence CANUS



Alain SENNEUR



Aude GUÉRITEAU



Philippe CHOLET



Hajer RIVIÈRE



Samuel COLLIN



Armel MANTRAND



Sylvain LANGLOIS



Florianne ALLIX



Denis COURTOT



Chantal JANCEK



Jeremy DEVERS



Faustine URBAIN



Thomas LECOT



Mélanie RAULT



Bertrand GIBERT



Laurence MERVOYER



William FALCHETTO



Delphine THIEBLEMONT



Brice LETACQ



Amina DEMBRI-COHEN



Aline READ

VIE MUNICIPALE

ACTIONS SOCIALES

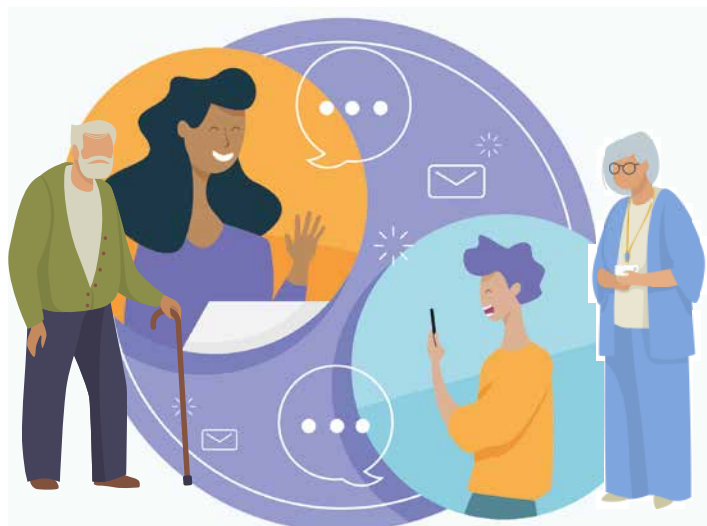
On reste en contact !



Conserver le lien social

Les équipes du CCAS ont continué leurs missions et se sont organisées, avec l'aide de bénévoles pour faire face à ce contexte de crise sanitaire où le risque d'isolement des personnes les plus fragiles est amplifié en situation de confinement.

Rester proche de nos seniors



Durant les semaines qui se sont écoulées l'équipe du CCAS, l'animatrice du club des aînés, notre médiateur mais aussi de nombreux bénévoles maulois se sont relayés afin de remplir les missions suivantes :

- Suivi régulier, par appels téléphoniques, des personnes suivies ou signalées au CCAS.
- Aide aux courses des personnes fragilisées et immobilisées.
- Mise en place d'une coordination renforcée avec l'animatrice du Club des aînés (visites, courses), et le médiateur.

Un portage des repas actif et électrique !

Le maintien du service des portages des repas a été primordial. Notre équipe s'est mobilisée pour répondre à l'ensemble des demandes grandissantes. Une nouvelle organisation a été nécessaire pour sécuriser à la fois les agents mais aussi les bénéficiaires.

Les deux nouveaux véhicules électriques avec des caissons réfrigérés aménagés pour la livraison des repas, ont été testés et approuvés !



Cérémonie d'hommage du 8 mai

En raison du confinement lié à l'épidémie Covid-19, la cérémonie d'hommage du 8 mai 1945 a eu lieu à huis clos. Malgré le confinement, Laurent RICHARD, Maire et Patrick CARRELET, Président de l'Union des Anciens combattants ont tenu à rendre hommage à nos soldats durant une courte cérémonie.



État Civil

Naissances :

Ayline BOUSSETTA, née le 4 février 2020
Alma BEN BOUZID, née le 18 février 2020
Simon GARNIER, né le 26 février 2020
Isaac GARNIER, né le 26 février 2020
Gabriel REVAULT, né le 11 mars 2020
Théa BOUCHER, née le 15 mars 2020
Maïna DEBYDEAL BARRÉ, née le 20 mars 2020
Elsa BRANELLEC, née le 30 avril 2020

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Décès :

Jean GOURVEST, le 12 février 2020, à l'âge de 96 ans
Alain RABASSE, le 21 février 2020, à l'âge de 73 ans
Françoise LANG épouse GELOT, le 3 mars 2020, à l'âge de 72 ans
Pascal BENOIT, le 31 mars 2020, à l'âge de 57 ans
George TAIT, le 3 avril 2020, à l'âge de 81 ans
Henri LAFARGUE, le 7 avril 2020, à l'âge de 84 ans
Michel OROFINO, le 16 avril 2020, à l'âge de 85 ans
Clovis BOURNEUF, le 22 avril 2020, à l'âge de 85 ans

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.



Nous avons une pensée amicale et rendons un hommage particulier à Pascal BENOIT, notre cher collègue et ami. Il était adjoint aux sports à la grande satisfaction de nos associations sportives. Parti trop vite, sa bonne humeur et son enthousiasme nous manquent terriblement.

ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT

Musée Victor Aubert

Retrouvez le musée sur son site.



visitez le site du
Musée

Plus de 20 objets du mois y sont décrits : de la houe néolithique à la gradine du tailleur de pierre en passant par l'insigne des forts de la halle de Maule, des objets plus surprenants les uns que les autres. Et dès que le musée vous rouvrira ses portes, vous pourrez les y retrouver en vitrine.

www.museeaubertmaule.free.fr



SUR VOS AGENDAS

16^{ème} Nuit Européenne des Musées reportée au 14 novembre

• Votre musée fermera ses portes à minuit !



Avec l'ACIME

Le site de l'ACIME s'est renouvelé ! Vous y trouverez la présentation de dix villages autour de Maule.

Vous pouvez vous y rendre sans contrainte !

Nous vous proposons aussi 30% de remise sur quelques-unes de nos publications

Odette COSYNS
Présidente de l'ACIME



RENDEZ-VOUS MANQUÉS

Malheureusement les circonstances actuelles ne nous permettent pas de vous proposer...

mai : Un parcours commenté à Maule: la chapelle Saint-Jacques, le carré militaire et le cimetière »

juin : Journée patrimoine de pays à Montainville

juin : Conférence vidéo « Le château de Beynes aujourd'hui et autrefois » par l'association BHP

juin : Les ateliers de la manufacture de Sèvres

Aussi, nous vous donnons rendez-vous en septembre. D'ici là, portez-vous bien !
Infos sur les site et au 06 12 93 41 50

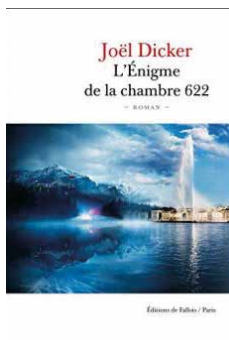
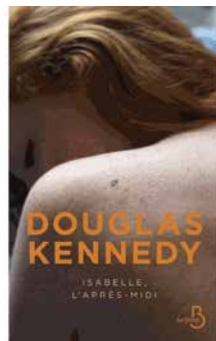


CULTURE

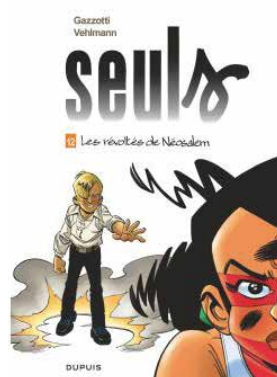
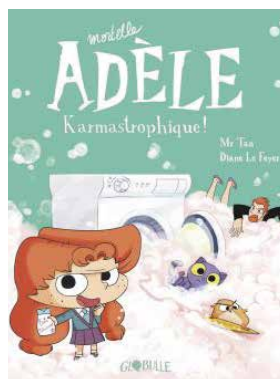
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Du côté des adultes



Du côté des enfants et des ados



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE
☎ 01.30.90.80.51

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture de la bibliothèque
- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h00
- samedi : 10h30 à 17h00
Tarif : 1,00 € par personne

FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE

Ces dernières années de nouvelles appellations sont apparues dans le paysage maulois. : marquise de Logivière, Julien Bonhomme, Harlay de Sancy, ou encore Mésangerie, Charpentier.....

De nouvelles rues, de nouveaux bâtiments qu'il fallait bien identifier. Alors pourquoi ne pas faire revivre des personnages, des lieux qui appartiennent à l'histoire si riche de Maule, histoire qu'on n'a pas fini de découvrir.

Arrêtons-nous ici sur quatre d'entre eux et choisissons l'ordre chronologique

La Mésangerie, tel est le nom du nouvel établissement pour personnes âgées qui vient de s'édifier à la sortie de Maule.

Ce nom est celui d'un très ancien lieudit où il s'est édifié. Ils sont nombreux sur le territoire de Maule et facilement identifiables, notamment sur le terrier, de 1713, ancêtre du cadastre.

C'est à cet endroit que fut édifié au XVIII^{ème} siècle le château de la Rolanderie qui comportait une ferme, transformée depuis 1985 en habitations et qui porte d'ailleurs le nom de mésangerie, et un vaste parc. La propriété de la Rolanderie entourée de murs s'étendait alors sur dix hectares. Et c'est donc à l'emplacement de ce vaste parc d'autrefois qu'a été édifié cet établissement.

Retrouvons maintenant le nom de trois personnages qui ont marqué l'histoire de Maule

Le plus ancien, et aussi le plus important, est Nicolas Harlay de Sancy. Né en 1546, il meurt à l'âge respectable de 83 ans. Il est connu pour avoir détenu un diamant de 50 carats ayant appartenu à Charles le Téméraire, diamant qui porte d'ailleurs son nom « le Sancy » et qui connut une histoire mouvementée. Acquis en 1978 par les Musées de France, ce diamant est exposé au Louvre.

Mais revenons à Maule. Nicolas Harlay de Sancy acquiert la terre de Maule en 1568 et en devient baron en 1602. Proche de Henri IV, il est nommé Surintendant des Finances. Propriétaire du château de Grosbois, il a l'ambition d'en construire un plus vaste à Maule. Ce seront trois bâtiments en U, et devant la façade principale, un vaste jardin à la française avec des bassins dont l'eau proviendra des sources du fond de Raimbourg (autre lieudit). Mais tombé en disgrâce, obligé de vendre le fameux diamant, il ne pourra mener ses projets à terme. Seul un bâtiment sera construit destiné aux communs flanqué d'un colombier. C'est le bâtiment, connu aujourd'hui

10 habité par les seigneurs, situé à front de la rue Saint-

Vincent, a été démolie au XIX^{ème} siècle. La tourelle qui subsiste marquait l'angle du mur d'enceinte du parc. Et c'est dans une partie de ce parc qu'a été construite la résidence qui porte le nom de Harlay de Sancy. Il nous faut encore ajouter que c'est aussi ce baron qui termina la tour Renaissance de l'église commencée par son grand-père maternel Guillaume de Morainvilliers et qu'il eut par ailleurs une carrière politique et diplomatique qui en fait un personnage important de l'histoire de France.

Autre personnage qui séjourna rarement dans l'ancien château : Claude de Bullion (1580-1640) ; L'allée qui porte son nom n'en est pas loin. Quand Nicolas Harlay de Sancy meurt ruiné, c'est Claude de Bullion qui achète le vaste domaine de Maule qui comprenait aussi Bazemont, Montainville, Aulnay... Mais il possédait bien d'autres domaines dans le royaume et notamment la seigneurie de Crespières et le château de Wideville. Surintendant des Finances et ministre d'Etat sous Louis XIII, il acquit une des plus grosses fortunes de France.



Enfin, intéressons-nous à Catherine Marthe de Landouillette de Logivière, notre marquise. Son père, Rose Landouillette de Logivière, qui a acquis le domaine de Maule en 1706, décède en 1717. A la mort prématurée de son frère aîné en 1720, elle devient héritière

du marquisat de Maule. Elle séjournera souvent dans l'ancien château, délaissant son hôtel particulier à Paris. Mademoiselle de Logivière avait le droit de haute justice dans la seigneurie et ses armoiries étaient gravées sur les mesures utilisées sur le marché de Maule pour l'avoine et pour le blé. Très proche des habitants, elle recevra une de leurs requêtes demandant que ces mesures soient respectées. En 1766, lorsqu'un arrêt du Parlement de Paris interdrait les sépultures dans le cimetière de la paroisse Saint-Nicolas jouxtant l'église, elle donnera les terres où s'installera le cimetière actuel. Une allée porte son nom car la marquise est inhumée sous le porche de la chapelle Saint-Jacques au cimetière.

Voici donc l'histoire de quelques noms, d'autres en ont une, bien différente !

Sources : archives départementales des Yvelines et BNF
Revue Chroniques du Pays de Mauldre n°20,36 et 40.

Odette COSYNS
Conseillère municipale
déléguée au Patrimoine



VIE ECONOMIQUE

EMPLOI

POSTES À POURVOIR IMMÉDIATEMENT

- ▶ Accompagnant d'élèves en situation de handicap
- ▶ Adjoint technique de 2^{ème} classe polyvalent
- ▶ Aide à domicile
- ▶ Aide-soignant
- ▶ Agent à domicile
- ▶ Agent de propreté de l'espace public
- ▶ Assistant(e) de vie
- ▶ Chargé(e) de projets
- ▶ Chef de culture maraîchère
- ▶ Commercial B to C
- ▶ Conseiller/ère en financement immobilier
- ▶ Couturière
- ▶ Cuisinier
- ▶ Infirmier
- ▶ Technicien(ne) administratif (RH)
- ▶ Technicien exploitation réseau
- ▶ Vendeur bricolage

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou cherchez à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec la mission locale de votre commune, nous vous aidons à trouver aides, formation, contrat en alternance, stage, emploi.



Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile...
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.

Olivier LEPRÊTRE
Président de GeM Emploi,
Adjoint au Maire



CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur Facebook : GeM-Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous
- Sur rendez-vous à Maule, place de la Mairie.

Journal d'une Mairie

Confinée



SE PRÉPARER À LA TEMPÊTE

Avant le confinement



A titre de mémoire et d'analyse rétrospective, il nous est apparu utile de garder une trace de cette période anxiogène. Nous vous livrons ici les grandes lignes sous forme de plusieurs pages d'un « journal de bord épidémie COVID – 19 »



Mercredi 26 février

Première communication sur le site, l'application mobile et la page Facebook de la mairie afin de relayer les informations émanant du Ministère de la Santé concernant les personnes revenant d'un voyage à l'étranger et de la mise en quatorzaine.



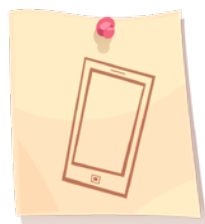
Lundi 2 mars

Mise à jour des recommandations du Ministère de la Santé et information du passage en stade 2 à la suite de la confirmation de la Préfecture sur le site, l'application mobile et la page Facebook de la mairie. Les Yvelines ne sont pas encore une zone dite « clusters ».



Mardi 3 mars

Réunion interne sur les procédures sanitaires à mettre en place et le relais des « gestes barrières » à la population mauloise.



Mercredi 4 mars

Affichage dans les bâtiments publics et chez les commerçants des « gestes barrières » à respecter.



CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Évitez de vous serrer les mains

SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires)



Appelez le 15

N'allez ni aux urgences, ni chez votre médecin

SI VOUS ÊTES MALADE



Portez un masque chirurgical jetable



Restez chez vous

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000 (appel gratuit)

Jeudi 6 mars

Publication des « gestes barrières » à respecter et communication sur le site, l'application mobile et la page Facebook, la newsletter.

Mardi 10 mars

- Réunion interne pour assurer la sécurité sanitaire des votants lors des élections conformément aux instructions de la circulaire du Ministre de l'Intérieur datant du 9 mars.

- Affichages chez les commerçants maulois, sur les bâtiments communaux et sur le site, l'application mobile et la page Facebook.

Jeudi 12 mars

Mise à jour des consignes sanitaires lors des élections à la suite de la circulaire reçue de la Préfecture des Yvelines.



POUR DES ÉLECTIONS EN TOUTE SÉRÉNITÉ

La Mairie met en place lors des élections, les dispositions suivantes conformément aux instructions de la circulaire du Ministre de l'Intérieur datant du 9 mars :



Présence de gel hyalalcoolique et d'un espace pour se laver les mains.



Toute personne ayant un doute sur son état de santé pourra demander un masque chirurgical à l'entrée du bureau de vote.



Pour les électeurs n'ayant pas amené leur propre stylo (bleu ou noir), un petit stock supplémentaire sera prévu dans les bureaux de vote et des lingettes désinfectantes seront utilisées en cas de besoin.



Respect d'une distance de courtoisie d'un mètre entre chaque électeur dans les files d'attente.



Pour les personnes âgées, fragiles et les femmes enceintes un masque vous sera proposé.



Dans la mesure du possible les électeurs sont invités à utiliser l'ensemble de la plage horaire d'ouverture des bureaux de vote pour limiter les afflux.

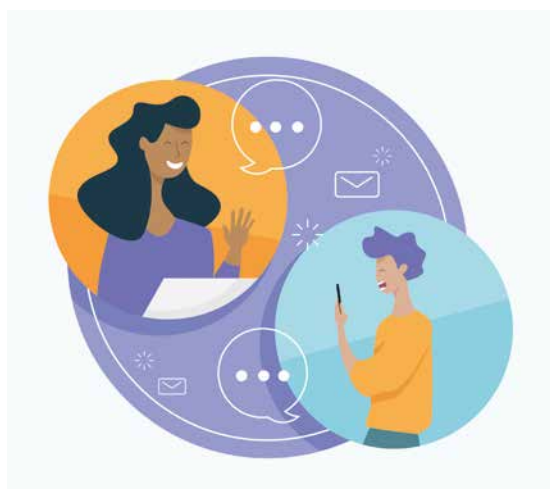


Pour le dépouillement, masques et gants seront mis à la disposition des scrutateurs.



L'entrée des iso-loirs sera positionnée de manière à garantir la confidentialité du vote sans avoir à tirer le rideau.

Ces consignes pourront être modifiées dans le courant de la semaine - Mise à jour du 10 mars



Vendredi 13 mars

Réunion de crise suite aux décisions annoncées la veille par le Président de la République. Mise en place des mesures et communication de ces dernières sur le site, l'application mobile, la page Facebook, la newsletter.

- Les équipes de la crèche appellent les parents et le CCAS, les seniors.

- À l'exception de la mairie et du CCAS, tous les bâtiments communaux (écoles, crèche, Centre de loisirs, Planète jeunes, gymnases, salles de réunion, salle des fêtes, salle culturelle du Prieuré, musée, bibliothèque, cinéma) sont fermés au public à partir du lundi 16 mars 2020. Les

événements programmés, les répétitions et les entraînements dans ces lieux sont annulés ou reportés.

- Ce week-end, le cinéma ne pourra accepter que 50 spectateurs par séance, afin de laisser un siège vide entre chaque personne et sera fermé à partir du lundi 16 mars 2020.

- Le club des aînés est fermé et toutes les associations ayant des activités à l'attention des seniors et dont l'activité nécessite de rassembler leurs membres, sont fortement invitées à faire de même.

- Le Portage des Repas reste en service ainsi que l'activité de l'association ADMR concernant le Service à Domicile.

- Le CCAS et Gem Emploi sont fermés au public à partir du 17 mars mais restent joignables au téléphone, les personnes âgées sont appelées tous les jours pour veiller à leur bon état de santé.

- La solution de garde d'enfants pour le personnel de santé habitant ou travaillant à Maule est mise en place.

- L'accueil téléphonique restera ouvert de 9h à 19h à partir du 15 mars au 01 30 90 49 00.

- Une ligne spécifique dédiée aux parents est ouverte au 01 30 90 49 11 à partir du lundi 16 mars.

Dimanche 15 mars



Pour des élections sous protection sanitaire

Présence de gel hydroalcoolique et d'un espace pour se laver les mains.

Toute personne ayant un doute sur son état de santé pourra demander un masque chirurgical à l'entrée du bureau de vote.

Respect d'une distance de courtoisie d'un mètre entre chaque électeur dans les files d'attente.

Pour les personnes âgées, fragiles et les femmes enceintes un masque vous sera proposé.

Dans la mesure du possible les électeurs sont invités à utiliser l'ensemble de la plage horaire d'ouverture des bureaux de vote pour limiter les afflux.

Pour le dépouillement, masques et gants seront mis à la disposition des scrutateurs.

L'entrée des isolements sera positionnée de manière à garantir la confidentialité du vote sans avoir à tirer le rideau.

Mardi 17 mars



- Mise en place des nouvelles dispositions suite aux annonces de la veille du chef de l'État et du Ministre de l'Intérieur, lundi 16 mars 2020 et précédemment.

- Fermeture de la mairie au public à compter du 17 mars 12h mais de nombreux services ont bénéficié d'une continuité de service.

- Installation d'une continuité de service avec une permanence téléphonique assurée sur les heures d'ouverture habituelles de la Mairie au 01 30 90 49 00 et

la consultation des mails à distance.

- Un service d'accueil minimum pour les enfants du personnel soignant est ouvert à l'école élémentaire René Coty du lundi au vendredi de 7h à 19h.

- Le CCAS poursuit ses appels et le portage des repas est maintenu.

- La collecte des ordures ménagères est toujours maintenue.

- Les services techniques assureront les interventions d'urgence.

- La police municipale maintient son activité avec pour priorité les patrouilles de sécurité et le respect des consignes données par le Président de la République. Arrêt des verbalisations pour stationnement, sauf très gênant.

- Le marché de Maule reste ouvert mais accueillera uniquement des commerçants alimentaires. Une distance d'un mètre entre chaque personne devra être impérativement maintenue.

- Les commerces sédentaires non-indispensables sont fermés (se reporter à la liste officielle).

- Mise en place sur le site d'un accès direct à un espace dédié aux informations sur la COVID-19 Une rubrique sur notre site avec un accès direct dès la page d'accueil a été mise en ligne. Elle regroupe toutes les évolutions des services au fur et à mesure des consignes que nous réceptionnons de la Préfecture et de nos prestataires. Les informations y sont mises régulièrement à jour.

ASSURER UNE CONTINUITÉ DE SERVICE

1^{ère} semaine de confinement

LES 15 RÉPONSES AUX QUESTIONS DES ENTREPRISES FRANCILIENNES

COVID-19

Mercredi 18 mars

- Actualisation des informations sur tous nos supports de communication concernant les transports, la collecte des déchets et le fonctionnement du service minimum d'accueil.
- Préparation du conseil municipal à huis clos selon le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020
- Participation à une conférence téléphonique avec la Vice-Présidente de la Région Île-de-France, le Préfet des Yvelines et d'autres acteurs économiques pour faire le point sur les futures aides aux entreprises.
- Mise à disposition chez les commerçants maulois et au CCAS d'attestations de déplacement pour les personnes n'ayant pas accès à internet ou n'ayant pas d'imprimante.

Distribution de masques aux commerçant Maulois

Mercredi 18 mars

Dès la première journée de confinement Laurent RICHARD, Maire et Caroline QUINET, adjointe au maire ont distribué des masques aux commerçants maulois alimentaire afin qu'ils puissent exercer leurs activités dans de meilleures conditions sanitaires. Ils ont poursuivi cette distribution chaque semaine auprès des commerçants

Jeudi 19 mars

Actualisation des informations sur tous nos supports de communication sur les transports, la collecte des déchets et le fonctionnement du service minimum d'accueil et sur le nouvel arrêté du Préfet, durcissant les règles des déplacements durant l'épisode de confinement.

Décision sur le maintien du marché de Maule. Les instructions gouvernementales nous précisent que l'ouverture des commerces alimentaires est autorisée afin de répondre à un besoin de première nécessité. Ce qui inclut les commerces forains du marché.

Afin de garantir la sécurité sanitaire la meilleure, un dispositif exceptionnel de sécurité a été mis en place.

Nos deux policiers municipaux et les gendarmes de Maule seront présents afin de faire respecter ces règles.

Nos policiers municipaux ont continué leurs missions à Maule durant toute la période du confinement comme de nombreux autres agents.



Samedi 21 mars

Annulation du Conseil Municipal. En application de la circulaire ministérielle du 17 mars 2020, le Conseil municipal prévu à huis clos le 21 mars 2020 pour son installation et l'élection du maire et des maires-adjoints, est annulé. Le mandat du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux sortants, est prolongé.



Lundi 22 mars

- Actualisation des informations sur tous nos supports de communication sur les transports.
- Mise en avant sur notre page Facebook de l'existence de notre permanence téléphonique, en place depuis le 17 mars.
- Réassort et mise à disposition chez les commerçants maulois et au CCAS d'attestation de déplacement pour les personnes n'ayant pas accès à internet ou n'ayant pas d'imprimante.

Mardi 23 mars

- Actualisation des informations sur tous nos supports de communication sur les transports.
- Communication sur la Croix rouge.

COVID-19 : CROIX-ROUGE CHEZ VOUS - MAINTENIR LE LIEN SOCIAL DES PERSONNES VULNÉRABLES ISOLÉES



 **croix-rouge** chez vous
écoute & livraison solidaire
09 70 28 30 00

Pour les personnes vulnérables isolées, les indispensables mesures de confinement peuvent aggraver leurs fragilités. Fidèle à sa mission historique d'assistance et de protection, la Croix-Rouge française propose un dispositif au service du lien social.

Toutes les personnes vulnérables isolées et non accompagnées, peuvent appeler le **09 70 28 30 00*** ouvert 7j/7 de 8h à 20h.

A leur écoute, des volontaires de la Croix-Rouge pour leur proposer une écoute chaleureuse, les **rassurer**, les **informer**, mais aussi **identifier les risques** et les **orienter** vers d'autres services si nécessaire. Des professionnels de la santé mentale sont également disponibles pour leur apporter un **soutien psychologique**.

« Croix-Rouge chez vous » leur permet aussi de **s'approvisionner en produits de première nécessité** (denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance). Les demandes seront transmises sur le terrain aux unités locales de la Croix-Rouge française dont les bénévoles assureront la livraison.

Ce dispositif est d'ores et déjà disponible dans 80 départements en France Métropolitaine et devrait très vite s'étendre à tout le territoire.

Site internet : [croix-rouge.fr](https://www.croix-rouge.fr)

DÉBUT DES ACTIONS SOLIDAIRES

2^{ème} semaine de confinement

Mercredi 25 mars

- Actualisation des informations sur tous nos supports de communication sur les transports.
- Demande de dérogation pour l'organisation du marché du 28 mars.
- Point sur les activités postales.
- Communication sur les collectes.

Jeudi 26 mars

- Communication sur les aides apportées aux commerçants et artisans via l'application du groupe La Poste « Ma ville, Mon shopping », devenue gratuite pendant le confinement.
- Communication sur la plage horaire spéciale senior de Franprix



LES COLLECTES PENDANT LE CONFINEMENT



Collecte des ordures ménagères et emballages
En service



Collecte déchets verts :
Reportés jusqu'à nouvel ordre.
La distribution des sacs de déchets verts est suspendue jusqu'à nouvel ordre.



Collecte des encombrants
Prochaines dates prévues (sous réserve de changement)
Secteur 1 : 25 juin
Secteur 2 : 26 juin



Déchetteries :
Fermées jusqu'à nouvel ordre.

Vendredi 27 mars

- Annulation du marché du 28 mars
- Distribution d'un flyer sur les services encore disponibles (collecte des déchets, distribution et levée du courrier, moyens de communication mis à disposition...)

Maule Solidaire #1

Lundi 30 mars

Des actions de solidarité ont été mises en place afin de soutenir plusieurs organisations ou familles.

Mise à disposition d'un chariot à étagère pour les plateaux repas de la maison des Aulnes

Diffusion de la communication de la gendarmerie vers les seniors avec l'aide de notre CCAS.

Don de gants à l'hôpital de Mantes

Renouvellement du partenariat avec la commune d'Aulnay-sur-Mauldre pour accueillir les enfants au Centre de loisirs de Maule dont les parents travaillent dans le milieu de la santé



Enfants des professionnels de santé accueillis par nos équipes d'animation du service périscolaire.

Mardi 31 mars

- Envoi d'une nouvelle demande de dérogation pour le marché à la Préfecture.
- Communication sur la réouverture du bureau postal à Aubergenville.

PRESERVER LE LIEN SOCIAL

Interview de Catherine Miraucourt

Catherine Miraucourt anime habituellement le club des aînés, organisé par le CCAS de Maule. Il s'agit de rencontres récréatives les lundis après-midis et les jeudis à partir de 12h où les membres partagent un repas convivial suivi d'un après-midi ludique avec au programme : animations, jeux de cartes et prêt de livres gratuit. Ces journées de rencontres sont assurées par les intervenants et bénévoles du CCAS.



Toutefois en cette période de confinement, le club des aînés a fermé ses portes, mais Catherine veille à ce que «ses papis et mamis», comme elle les nomme affectueusement, ne se retrouvent pas seuls et isolés. Elle nous raconte...

«Impossible pour moi de ne pas rester en contact avec eux ! Je ne fais rien d'extraordinaire mais je suis vraiment attachée à mes aînés, je ne peux pas les laisser isolés ! Je prends régulièrement contact avec eux par téléphone pour ceux qui ne sont pas sur Maule ou, pour les autres, en passant leur dire bonjour et faire le tour de la maison, en respectant bien les gestes barrières. Ça me prend beaucoup de temps mais ce n'est vraiment que du bonheur.»

Elle prend le temps de rassurer Margot et Auguste, inquiets de la situation par exemple.

«Je suis allée faire les courses pour ma Doyenne. Elle était aux anges et n'en revenait pas. C'était très touchant. Ce sont tous de très belles personnes ! Un des aînés, très dynamique du haut de ses 95 ans, continue à planter ses tomates et ses salades dans son potager pendant le confinement. Quand je suis passée le voir, nous avons échangé des conseils sur le jardinage, il me donne beaucoup de conseils, néophyte que je suis. Je suis repartie avec le sourire et un bouquet d'oseille, sa première récolte.

Le club des aînés leur manque beaucoup. Ce n'est pas facile pour eux. Par chance, et j'en suis agréablement surprise, beaucoup de leurs enfants se sont rapprochés. Il y a eu une vraie prise de conscience. Je note également beaucoup de solidarité à Maule. Nous avons mis en place avec Evelyne Julien, une tournée de gâteaux tous les mercredis. Je lui fournis la matière première et avec Brigitte, une bénévole du club des aînés, nous réalisons la distribution à tour de rôle.

Je ne sais pas faire de masque alors je leur donne un peu de bonheur.»

RENFORCEMENT DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

3^{ème} semaine de confinement

Mercredi 1^{er} avril

- Communication sur nos commerçants maulois en activité.
- Communication sur l'ouverture de l'accueil aux enfants des forces de l'ordre et du SDIS.
- Communication sur les consignes sanitaires concernant l'élimination des déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le Coronavirus chez les personnes malades ou susceptibles d'être infectées maintenues à domicile.



Maule Solidaire #2

Jeudi 2 avril

Nouvelle distribution de 500 masques aux commerçants ainsi que les flyers «Mes commerçants Maulois»

Mise à disposition d'une grande salle communale pour les fées couturières

de Maule assurant la découpe des tissus destinés à la confection de surblouses pour l'hôpital de Poissy.

Don des stocks alimentaires restés dans les frigos de Coty, 600 petits suisses ont été donnés au secours populaire des Mureaux grâce à l'intervention de Julie Souchu du service périscolaire.

MES COMMERÇANTS MAULOIS
Au plus proches de chez moi

En cette période de confinement, vos commerçants s'adaptent au mieux afin de répondre à vos attentes.

Boulangeries

Boulangerie Bienvenu
10 place du Général de Gaulle
Du mardi au dimanche
6h30 - 13h / 15h30 - 18h30
Tél. : 01 30 90 80 48
En livraison ou à emporter

Boulangerie Gouley
7 rue Paris
Chaussée Saint-Vincent
Du lundi au dimanche sauf merc.
7h - 13h / 15h30 - 18h30
Tél. : 01 34 74 24 39
À emporter uniquement

Fromager

La Ferme Mauloise
14 place du Général de Gaulle
Du mardi au vendredi et dimanche
8h - 13h
Samedi : 8h - 13h / 15h30 - 18h30
Tél. : 01 30 90 77 92
À emporter uniquement

Boucherie

Boucherie Meurtra
3 place du Général de Gaulle
Du mardi au dimanche
Livraison merc., vend., dim.
7h - 13h
Tél. : 01 30 90 80 30
En livraison ou à emporter

Mâule

Primeur

Chez Gigi
16 rue Paris
Du mardi au dimanche
8h - 13h
Tél. : 01 30 90 70 07
Sur commande et en livraison

Fleuriste

Fleurs en scène
1 Place du Général de Gaulle
Joignable tous les jours
Tél. : 01 30 90 89 65
En livraison uniquement

Chocolatier

Chocolatier Colas
21 bis boulevard Paul Barré
Du mardi au samedi
10h - 18h
Tél. : 01 34 75 18 83
Sur commande et en livraison

Laverie

Au Panier Blanc
50 Boulevard Paul Barré
Tous les jours
7h - 21h
Tél. : 06 25 18 60 08
Prestations sur place

Mâule



Remerciements des infirmières du centre hospitalier de Poissy Saint-Germain-en-Laye

LES FÉES COUTURIÈRES DE MAULE

Petites mains au grand cœur

Dès le début du confinement le 15 mars dernier, le manque de sur-blouses utilisées par le personnel soignant des hôpitaux s'est fait sentir. A l'heure où le monde entier est confronté au Covid-19, rien de bien surprenant.

L'hôpital de Poissy-Saint-Germain a lancé alors un appel via Facebook à toutes les bonnes volontés disposant d'une machine à coudre afin de démarrer une production de sur-blouses.

Une Mauoise, a relayé l'information, et de là tout est parti à Maule... Aurélie (Auré Du Bois), couturière professionnelle à Maule, est entrée en contact avec Jean-Christophe SEGUIER, médecin anesthésiste-réanimateur, responsable du service de gestion des risques infectieux et hygiène hospitalière de l'hôpital de Poissy-Saint-Germain (et maire adjoint délégué à la santé, à l'environnement et au handicap à Maule).

Toutes les couturières professionnelles de Maule, ainsi que les habituées de l'atelier de Permacouture maulois, ont très rapidement été rejointes par de nombreuses couturières amatrices volontaires mauloises, mais aussi par des couturières d'Andelu, Aulnay-sur-Mauldre, Montainville, Mareil-sur-Mauldre, Feucherolles, Thoiry...



L'hôpital de Poissy-Saint-Germain s'est tourné alors vers une équipe de couturières professionnelles de Poissy pour la confection du patron et du prototype, le MQR, le « Mieux Que Rien ».

Comme la matière première manquait, des entreprises (mauloises et extra mauloises) ont fait don de rouleaux de voile d'hivernage afin de pouvoir confectionner ces blouses.

Aujourd'hui le fichier des couturières bénévoles, les « Fées couturières », ne compte pas moins de 500 noms, concentrés principalement sur 3 pôles, Poissy, Villennes et Maule (d'autres ont d'ailleurs dû émerger dans d'autres communes depuis).

Le besoin journalier en sur-blouses pour l'hôpital de Poissy-Saint-Germain s'élève à environ 1500 pièces.



Catherine



Laurence



Annie



La découpe



La découpe

Une magnifique équipe de coupeuses de formes, de « livreurs-coursiers » et de couturières travaille sans relâche depuis plusieurs semaines sur Maule : la salle des écoliers a été mise à disposition des « Fées Couturières » par la mairie pour permettre de couper les formes. Cowo, tout nouvel espace de coworking sur Maule s'est mis à complète disposition du collectif afin de réceptionner les blouses finalisées. Un travail titanesque dans l'ombre...

Une formidable chaîne de solidarité s'est mise en place à une vitesse incroyable pour tenter de palier au mieux à la pénurie. Alors les mots vont inmanquablement être faibles, vu la situation, et je ne me risquerais pas à citer ici chacune et chacun par son prénom, j'en oublierais vu le nombre, mais un grand merci à toutes et tous, impliqués de près ou de loin dans cette merveilleuse initiative née de cette terrible crise.

Sidonie KARM
Adjointe au Maire



Maule Solidaire #3 Vendredi 3 avril



Lancement de l'opération « Dessinons-leur un merci solidaire »

Personnels hospitaliers, gendarmes, pompiers mais aussi caissiers/caissières, facteurs/factrices, policiers municipaux, médecins et infirmiers/infirmières de ville, ils sont tous en première ligne pour nous, pour assurer nos besoins et nos services au quotidien pendant cette période de confinement.

Et si vos enfants leur adressaient un dessin pour les remercier, les soutenir dans leurs efforts ? Ce serait une belle activité à réaliser pendant cette période de confinement. Il n'y a pas de thème en particulier, nos jeunes dessinateurs peuvent laisser libre court à leur créativité pour leur image de soutien.

Tous les trois jours, la mairie a rappelé sur sa page facebook et sur son site la « catégorie de

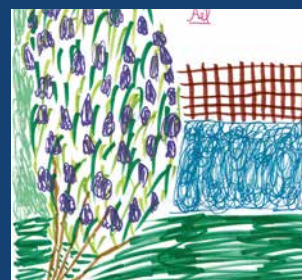
professionnels » à laquelle les enfants ont pu adresser leur dessin du 3 au 29 avril.

Bien évidemment, tout dessin rendant hommage à une profession a été accepté même s'il n'était pas remis dans la période initialement prévue.

Pour respecter les mesures de confinement, les dessins ont été pris en photo et envoyés soit sur notre page facebook, soit par mail sur contact.mairie@maule.fr et nous les avons mis en ligne et les avons transférés aux professions concernées.

Nous avons demandé que les exemplaires papiers soient précieusement conservés afin de les récupérer et les exposer après la période de confinement, ils seront les témoignages de la solidarité qui a existé durant cette crise sanitaire.

Nous avons reçu plus de 70 dessins, un grand merci à tous les enfants pour leur participation !



Lundi 6 avril



Suez nous annonce dès le 17 mars, que l'adoucissement par décarbonatation de l'eau potable, mis en place en 2018, a été suspendu depuis le 17 mars 2020 en raison de la crise de la COVID-19.

En effet, la société a mis en place un plan de continuité de l'activité avec des effectifs réduits, afin de s'assurer d'avoir en permanence le nombre d'employés suffisant pour assurer le traitement de l'eau dans de parfaites conditions (fonctionnement par rotation d'équipes).

Cette réduction d'effectifs a contraint la société à suspendre temporairement l'unité de décarbonatation, non essentielle pour assurer la potabilité de l'eau.

Laurent RICHARD, Maire, a demandé le remboursement pour tous les usagers du prix de la prestation de décarbonatation (d'environ 16 centimes par m³).

Par ailleurs, la concentration en chlore a été légèrement augmentée au niveau des usines de production d'eau potable conformément à la recommandation de l'Agence Régionale de Santé.

Bien entendu, ces décisions n'affectent en rien la qualité de l'eau qui reste parfaitement potable et dont la qualité est très régulièrement contrôlée.

Mardi 7 avril

- Envoi des dessins aux Personnels Hospitaliers, médecins et infirmiers maulois, aides-soignants notamment dans les EHPAD par mail.
- Mise en ligne des nouveaux dessins.
- Communication sur l'évolution des mesures de confinements et sur la reprise d'activité de nouveaux commerçants.



Vigilance accrue

Dans le contexte de confinement, une recrudescence des violences conjugales a été constatée au niveau national. Nous vous rappelons l'existence des trois dispositifs suivants :

- La ligne d'écoute, le 3919, est toujours en activité. Accessible 7 jours/7 de 9h à 19h du lundi au samedi. Les appels sont gratuits et anonymes et ne figurent pas sur les factures de téléphone. Le lundi 23 mars, 442 appels ont été pris en charge.
- En cas d'urgence, ou lorsque l'on est témoin d'une scène de violence, il ne faut pas hésiter à appeler la police ou la gendarmerie au 17.
- La plateforme <https://arretonslesviolences.gouv.fr/> permet de se connecter 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour échanger avec des policières, policiers et gendarmes spécialement formés aux violences conjugales. Plusieurs milliers de signalements et d'enquêtes ont d'ores et déjà été lancés grâce à ce dispositif, et certains d'entre eux ont amené une intervention immédiate des forces de l'ordre.

UN SERVICE PUBLIC TOUJOURS ACTIF

4^{ème} semaine de confinement

Vendredi 10 avril

- Point sur les boîtes aux lettres postales toujours relevées dans Maule. Au total, 5 boîtes ont été identifiées.
- Information sur les services en ligne du groupe La Poste.
- Alerte sur une fuite d'eau à la sortie du réservoir Côte de Beulle. Notre prestataire SUEZ l'a réparée dans la journée.
- Alerte sur une coupure d'électricité sur l'avenue du Pré Rollet de l'éclairage public, due à un défaut sur un câble souterrain. Intervention le mardi 14 avril en raison du week-end de Pâques.

JOYEUSES PÂQUES

Pour la joie de tous les enfants les œufs de Pâques reviennent.

Lundi 13 AVRIL 2020 A PARTIR DE 14h



En cette période de confinement et afin de garder ce moment de Pâques qui ravit les enfants, nous avons décidé de distribuer à domicile les œufs de Pâques.



Pour tous renseignements ou toute inscription, merci de nous contacter par sms au : 07 69 00 96 40.

Événement organisé par le Collectif Entraide et Solidarité, en partenariat avec la Mairie.



Rien n'arrête l'esprit de Pâques à Maule Lundi 13 avril



Ville de
Maule

La Municipalité, en partenariat avec le collectif Entraide et Solidarité de la Résidence Dauphine, a pris l'initiative, malgré le confinement, de distribuer à domicile des œufs de Pâques pour la plus grande joie des enfants du quartier.

Le lapin de Pâques a dépêché une équipe de choc pour une distribution de chocolats des plus gourmandes et très attendue !

Un grand merci à nos partenaires :

Le collectif Entraide et Solidarité de la Résidence Dauphine accompagné par les boulangeries mauloises et Franprix

Et aux organisateurs et bénévoles :

Laurent RICHARD
Jeremy DEVERS
Aude GUERITEAU
Ouleimata MANGANE
Nordine et Aziz EL AOUMAIRI
Amelia DESBRUGERES
Marianne BOURDON



ALLIER QUALITÉ DE VIE ET SÉCURITÉ

5^{ème} semaine de confinement

Jeudi 16 avril

Suite à notre demande, la Préfecture des Yvelines nous a délivré une dérogation pour la tenue d'un marché alimentaire restreint du samedi 18 avril matin et pour les suivants. Les instructions gouvernementales nous précisent que l'ouverture des commerces alimentaires est autorisée afin de répondre à un besoin de première nécessité. Ceci concerne les magasins spécialisés comme les commerces forains.

Afin de garantir la sécurité sanitaire la meilleure, un dispositif exceptionnel de sécurité a été mis en place. Sept commerçants de produits alimentaires étaient présents encadrés par notre police municipale veillant au respect des consignes de sécurité sanitaire et de bénévoles proposant aux entrées et sorties du gel hydroalcoolique.



**POUR UN MARCHÉ
EN TOUTE SÉRÉNITÉ**



Je respecte les distances de sécurité marquées au sol et par les barrières



Je salue sans serrer les mains et j'évite les embrassades



Je lave bien les fruits et les légumes achetés avant de les consommer



J'utilise des mouchoirs à usage unique



Je jete mes mouchoirs usagés dans les poubelles. Si je n'en ai pas à proximité, je les conserve pour les jeter à mon domicile.



Je me lave régulièrement les mains



Je tousse et éternue dans mon coude



Maule solidaire #4

Dans le cadre des actions « Maule solidaire ! », plusieurs Maulois se sont regroupés pour produire des visières de protection en utilisant d'ingénieuses techniques d'impression 3D. Plusieurs centaines

de visières ont été fournies gratuitement à tous ceux qui en avaient besoin hôpitaux, médecins, Ehpad, pharmacies, pompiers, infirmières, kinésithérapeutes, commerçants, entreprises, particuliers...

La Mairie de Maule a contribué à cet effort en fournissant des feuilles plastiques afin de permettre à ces maulois solidaires de poursuivre leur fabrication.

Remerciements à Damien Le Guen, Gaëtan Colombier et tous leurs collègues maulois pour cette belle action de solidarité.



ENTRETIEN AVEC LE DOCTEUR JEAN-CHRISTOPHE SÉGUIER

Anesthésiste-réanimateur, Hygiéniste, responsable du service Gestion des risques, hygiène hospitalière et qualité à l'hôpital de Poissy-Saint-Germain (maire-adjoint délégué à la santé, au handicap et à l'environnement à Maule).

MAIRIE : Tout d'abord merci à vous de nous accorder de votre temps qui doit être plus que précieux en ce moment. Aujourd'hui, quel est votre rôle exact au sein de l'Hôpital de Poissy-Saint-Germain ?

J.-C. SEGUIER : Actuellement, avec mon équipe d'une quinzaine de personnes, nous sommes dans la gestion de crise avec tout ce que cela implique. Hier, notre hôpital comptait 18 lits de réanimation. Nous avons monté ce nombre à 40, avec tout ce que cela comporte en conséquences, personnel transféré en réa, installations des machines adéquates, procédures à mettre en place pour garantir la sécurité des patients et du personnel...

Nous répondons également par téléphone aux questions posées par les patients atteints mais restés chez eux, nous donnons quelques conseils. Nous surveillons quotidiennement les chiffres dans le cadre des études épidémiologiques, le nombre de patients, le nombre de tests effectués, le nombre de décès mais également de guérisons, nous surveillons aussi de très près le personnel exposé. Et actuellement nous pensons à restructurer l'hôpital pour un retour à des activités moins ciblées COVID car pour beaucoup de patients nous avons dû remettre à plus tard leurs rendez-vous ou leurs interventions non urgents.



En ces temps de confinement, il nous a paru très intéressant de poser quelques questions au Docteur Jean-Christophe SEGUIER... Depuis l'hôpital de Poissy-Saint-Germain, il a très gentiment répondu à notre appel.

MAIRIE : L'Etat vous a-t-il tout de suite soutenu dans cette gestion de crise sanitaire ?

J.-C. SEGUIER : Nous disposions d'un stock de masques qu'il a fallu rapidement augmenter, en prévision de la durée de la crise nous avons mis en place un mode de rationnement le temps que l'État nous approvisionne. Nous recevons également nombre de textes de l'ARS ou de Sociétés savantes ou de la Direction générale de la santé, nous prodiguant des consignes. Cela représente un énorme travail de lire, de comprendre et d'adapter ces consignes à celles déjà mises en place par anticipation.

Et actuellement nous travaillons sur une

« organisation de fin de crise », car même si elle n'est pas terminée, il va aussi falloir gérer de près la sortie de crise.

MAIRIE : On a commencé par comparer la Covid 19 à une mauvaise grippe... Qu'en est-il en réalité ?

J.-C. SEGUIER : Le SRAS Cov 2, puisque c'est le nom de ce virus venu de Chine, a le gros inconvénient d'être extrêmement contagieux. En deux mois, ce nouveau virus a contaminé 185 pays ! Un malade de la Covid 19 est susceptible de contaminer entre 3 et 5 personnes, là où le grippé va pouvoir contaminer

environ 2 personnes « seulement ». Etant nouveau pour l'homme, nous n'avons pour le moment développé aucune immunité et à ce jour nous n'avons pas encore de vaccin ni de traitement probant. Cette « hyper » contagion pose donc le problème de l'engorgement des lits de réanimation mais aussi des lits de médecine nécessaires à une bonne prise en charge des malades, ce qui a conduit au confinement. Rappelons cependant que la rougeole est également hyper contagieuse, avec un ratio de 9 contaminés pour 1 contaminant, d'où l'utilité des vaccins !

Et là où existent des traitements pour la grippe et surtout un vaccin, nous sommes pour le moment démunis face à la Covid. Mais n'oublions pas cependant que, bien qu'il existe un vaccin contre la grippe, cette maladie fait chaque année en France entre 10000 et 15000 morts, ce qui passe relativement inaperçu.

MAIRIE : **Pouvons-nous espérer un vaccin rapidement contre la Covid 19 ?**

J.-C. SEGUIER : Ce virus a au moins un avantage, il est assez stable, beaucoup plus par exemple que le virus du SIDA qui est lui très instable, freinant la découverte d'un vaccin. Un vaccin devrait donc être mis au point rapidement, même si cela demande bien sûr plusieurs mois.

MAIRIE : **Comment peut-on expliquer cette disparité du nombre de décès liés à la Covid-19 entre les pays européens ?**

J.-C. SEGUIER : La France compte 6 lits hospitaliers pour 1000 habitants, là où en Allemagne il y en a 8 pour 1000, et en Espagne 3 pour 1000. L'Allemagne compte deux fois plus de lits en réanimation que nous. Le cas du Luxembourg est intéressant également : ce pays ne compte que 4.5 lits hospitaliers pour 1000 habitants, mais a une population dite « âgée » (plus de 65 ans) de seulement 14.5% là où nous avons un taux de 20%. Ces chiffres expliquent en partie ces disparités entre pays.

MAIRIE : **De nombreuses initiatives privées se sont mises en place ces dernières semaines. L'hôpital de Poissy-Saint-Germain bénéficie-t-il de ces chaînes de solidarité ?**

J.-C. SEGUIER : Nous avons reçu un grand nombre de visites faites par des privés, on nous apporte des repas pour les équipes soignantes (très récemment des crêpes par exemple), des couturières nous ont envoyé des masques, quelques entreprises nous fournissent également en matériel, comme des combinaisons de peintre, du voile d'hivernage pour la confection de sur-blouses cousues ensuite par les Fées couturières. J'ai aussi transmis les dessins des enfants de Maule dans les différents services de notre hôpital. Cette solidarité a été vraiment un moteur pour les équipes très éprouvées tant par le nombre que par la gravité des cas.

MAIRIE : **Trouvez-vous le temps de décompresser un peu de cette situation intense de crise ?**

J.-C. SEGUIER : Je me rends à l'hôpital quotidiennement à vélo, ce qui me permet de prendre l'air au sens propre comme au sens figuré. D'ailleurs, lors d'un contrôle d'attestation de sortie par la gendarmerie, ils n'ont pas cru que je rentrais du travail... Un quart d'heure de discussion pour essayer de les en convaincre. Ils m'ont finalement laissé repartir... (rires).

MAIRIE : Et bien Jean-Christophe merci pour votre temps, pour cet échange... Et nous comptons sur vous pour remercier de la part de tous les Maulois toute votre équipe en particulier et tout le personnel soignant, ou non, qui vous entoure.

Propos recueillis le 16 avril 2020.



Sidonie KARM
Adjointe au Maire



COMMENT SE TERMINENT LES ÉPIDÉMIES ?

C'est une question à laquelle, à travers quelques exemples historiques, nous avons choisi de répondre. En cette période de crise sanitaire, elle a le mérite de nous faire réfléchir.

Comment met-on fin aux épidémies ?

En 1666, c'est le grand incendie de Londres qui met fin à l'épidémie de peste. Mais les épidémies ne se terminent généralement pas aussi nettement et rapidement.

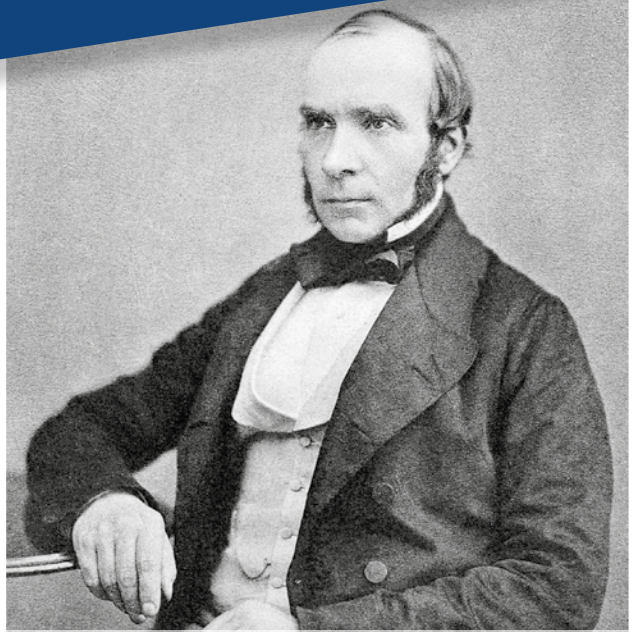
Nous finissons par être immunisés de la plupart des maladies infectieuses une fois qu'une grande partie de la population est tombée malade. En France, avant le principe du vaccin, et lors des grandes épidémies mortelles, les survivants étaient très bien immunisés et certaines maladies infectieuses s'éteignaient d'elles-mêmes, en tout cas le temps de quelques générations.

Mais cette immunité a ses limites car la bactérie peut muter et revenir sous une autre forme résistante à l'immunité développée précédemment. C'est ainsi que l'on a vu ressurgir la peste pendant des siècles.

Le confinement, une stratégie qui a déjà fait ses preuves

Les quarantaines existent depuis longtemps. On en retrouve trace en 1300, d'abord dans les ports, où les bateaux de commerce rapportaient des contrées lointaines des virus ou des bactéries inconnus chez nous. Ces quarantaines ont ensuite été étendues aux régions dans lesquelles les virus avaient réussi à pénétrer.

Ces confinements ont permis de stopper les épidémies de SRAS en 2003 et d'EBOLA en 2016 par exemple. EBOLA a été contenu grâce à un énorme travail d'identification, puis d'encercllement et d'isolement.



John Snow, les premiers pas de l'épidémiologie

Mais tout comme l'immunisation, la quarantaine n'est pas efficace à 100%.

Au Moyen-Âge on construisait de grands murs pour éloigner la peste. Mais rats et hommes arrivaient toujours à pénétrer ces enceintes. La contamination pouvait alors continuer.

Les premiers pas de l'épidémiologie : John Snow

En 1849, John Snow, médecin britannique, développe l'épidémiologie : cette dernière recherche l'origine de la bactérie afin de pouvoir l'isoler puis le traiter.

Il découvre que dans un quartier de Londres le choléra, se diffuse par une pompe à eau. Il part alors à la chasse au choléra : découverte de l'origine de la bactérie (la pompe à eau), puis isolement et traitement.

A priori, sans vaccin efficace, on ne peut pas éradiquer une maladie. Heureusement pour l'humanité, bon nombre de maladies infectieuses ne sont pas mortelles, sauf dans quelques cas. Mais dans le cas du Covid-19, la recherche internationale essaye de mettre au point un vaccin afin de lutter contre cette maladie à la propagation extrêmement rapide.

Sidonie KARM
Adjointe au Maire



PRÉPARER LE DÉCONFINEMENT

6^{ème} et 7^{ème} semaine de confinement

Des masques pour tous nos administrés Maulois



Yvelines
Le Département

Durant les trois jours du week-end du 8 mai dernier, les élus, accompagnés de quelques bénévoles, ont distribué quelques 12000 masques de protection en tissus lavables. La commune de maule, Avec l'aide du conseil départemental des yvelines, a pu faire bénéficier tous ses administrés (de plus de 10 ans) de cette distribution à domicile et chacun a pu obtenir 2 masques.



Ville de
Maule

Pour ceux qui n'ont pas pu recevoir en mains propres ces protections, les élus ont organisé des permanences dans le hall de la salle des fêtes le lundi 11 et le mardi 12 mai.

Nous remercions le conseil départemental pour son concours, tous les élus et bénévoles pour la distribution et surtout vous tous, chers mauloises et maulois, qui nous avez réservé un accueil des plus chaleureux et enthousiastes!

Des précautions sont à prendre pour laver votre masque

Nous vous recommandons de laver les masques en programme court, mais toujours à 60 degrés, en les protégeant dans un pochon, et en programmant un essorage doux.



Distribution des masques en tissu lavable en porte-à-porte par les élus municipaux, toujours très bien accueilli par les Maulois.



Hajer Rivière et Olivier Leprêtre distribuant des masques en papier pour le personnel des entreprises mauloises de moins de 10 salariés.



Les 7 et 11 mai, distribution de masques aux voyageurs réalisée par Laurent RICHARD, Maire et Babette de ROZIÈRES, Conseillère régionale à la gare de Maule pour les trains du matin.

La réouverture des commerces

De nombreux commerces maulois ont rouverts leurs portes depuis le 12 mai. Des consignes de sécurité sanitaires sont recommandées afin que chacun puisse faire ses emplettes en toute sérénité. Une distribution conséquente de masques pour tous les nouveaux commerçants a été réalisée par Laurent RICHARD, Maire et Caroline QUINET, adjointe au maire.

Retour des commerçants de bouche sur le marché

Depuis le 15 mai, le dispositif de sécurité s'est allégée. Nous avons pu accueillir à nouveau l'ensemble des commerces de bouche.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles ayant permis la bonne tenue des mesures de sécurité.



POUR DES EMPLETTES EN TOUTE SÉRÉNITÉ



Je me présente de préférence avec un masque.



Je respecte les distances de sécurité



Je me lave les mains en entrant avec le gel hydroalcoolique mis à ma disposition à l'entrée.



J'apporte mon propre sac



Je privilégie le paiement sans contact

Stationnement en zone bleue

Reprise du stationnement à durée limitée en zone bleue à partir du 14 mai.

Les verbalisations, jusque là interrompues durant le confinement, seront de nouveau en vigueur dans les zones bleues à partir de cette date. Merci de déplacer votre véhicule si vous étiez stationnés de manière permanente sur une place bleue pendant le confinement.

N'oubliez pas de bien afficher à nouveau en évidence sur votre pare-brise votre disque de stationnement lorsque vous êtes garés sur ce type de place.

Rien n'arrête la culture !

Bien que la bibliothèque municipale soit fermée, Céline Rallon vous propose une lecture à voix haute d'un extrait de «Notre Dame de Paris» de Victor Hugo.



Au plus proche de chez moi

En cette période d'épidémie, vos restaurateurs s'adaptent pour continuer à vous proposer leurs services.



Restaurants et traiteurs

Chez Bao

4 place du Général de Gaulle
Du mardi au samedi
10h - 13h / 17h30 - 20h
Tél. : 01 34 75 23 85

En livraison ou à emporter

Taste of Punjab

1 rue Paris
Tous les soirs
18h - 22h
Tél. : 06 52 83 61 22

À emporter uniquement

Le Cardinal

22 rue Quincampoix
Tous les jours
Tél. : 07 83 70 49 73

À emporter uniquement

Brasserie Distrikt

47 Boulevard Paul Barré
Commandes sur le site
Bières en livraison et en drive
Burgers en drive uniquement
Site : www.distriktbeer.com

Sur commande, en livraison et en drive



Pizzerias

Pizza Presto

3 rue Saint-Vincent
Du mardi au dimanche
18h - 22h
Tél. : 01.34.75.10.14
01.34.75.10.40

En livraison ou à emporter

Le Prieuré

20 rue Quincampoix
Du mardi au samedi
10h30 - 13h30 / 17h30 - 20h
Tél. : 06 59 06 98 40

Sur commande à emporter

ORGANISATION DE LA RENTRÉE PARTIELLE DES ÉLÈVES LE 12 MAI

Réalisée en étroite collaboration avec les directions des écoles, les associations de parents d'élèves, les élus, les référents de l'accueil périscolaires et les agents de la mairie



Laurent RICHARD
Maire
Président de la C.C. Gally Mauldre
Conseiller départemental



Alain SENNEUR
Adjoint au Maire

Le retour en classe dès le 12 mai

Les premières règles d'accueil ont été mises en place en fonction des deux principes suivants :

Priorisation et progressivité sous l'application stricte des règles sanitaires définies dans le protocole par l'Etat.

En application du protocole extrêmement strict (document d'une soixantaine de pages téléchargeable sur le site de Maule) pour réserver un accueil dans le respect des règles exigées, dans un premier temps, nous avons décidé de limiter l'accueil exclusivement aux enfants prioritaires et ce, à partir du mardi 12 mai selon les critères précisés, ci-dessous, par l'éducation nationale :

- Les élèves fragiles scolairement et ou socialement (désignés par enseignants)
- Les enfants des professionnels soignants
- Les enfants des professeurs des écoles
- Les enfants des policiers, gendarmes, pompiers
- Les enfants des professionnels de la Poste
- Les enfants des professionnels des transports
- Les enfants des Aides Sociales à l'Enfance, du ministère de l'Intérieur



Pourquoi sommes-nous limités aux enfants prioritaires ?

Si on cumule d'une part, le fait qu'il nous faut ouvrir tous les niveaux de classes de la maternelle au CM2 pour les enfants prioritaires déjà très nombreux, et d'autre part, les fortes contraintes imposées, certes à juste titre, par le Protocole sanitaire de l'Etat, notre capacité d'accueil est réduite par 2,5 à 3 fois. Ceci principalement pour satisfaire les contraintes des garderies, des repas et de la désinfection continue des locaux. Ajoutons que tout le personnel enseignant et communal est sur le pont. Tous sont prêts grâce à leur engagement et leur sens du service public, est-il besoin de le souligner.

Nous nous réservons une période d'observation et de mise en place afin d'élargir le potentiel d'accueil sachant que celui-ci ne pourra se faire qu'à temps partiel et à partir du 25 mai (pas tous les jours, rythme à préciser selon les retours du sondage).

Les conditions d'accueil dans les écoles

Les élèves seront accueillis dans leurs écoles respectives. Pendant cette période, les accueils périscolaires fonctionneront normalement en revanche, **il n'y aura pas de transport scolaire.**

Le service de restauration sera assuré sous forme de panier repas, nous excluons la possibilité que les élèves apportent leurs propres denrées.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève à l'école.

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...

Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.

Pour respecter les directives sanitaires, nous organisons le service d'accueil avec :

- 1 encadrant au portail (aucune famille ne pourra rentrer dans les locaux)
- 1 encadrant point sanitaire (un lavage des mains est obligatoire dès l'entrée dans les locaux)
- 1 encadrant par groupe de 10/15 élèves maximum
- Métrage de distanciation
- Formation pour les équipes d'encadrants
- Lavage des mains toutes les heures
- Pas de brassage des groupes

Durant le temps scolaire.

Les groupes seront constitués de 15 élèves maximum en primaire et 10 élèves maximum en maternelle. La constitution de ces groupes ne pourra pas être discutée car nous ne pourrions jamais satisfaire tout le monde.

Il ne sera pas nécessaire de justifier le non-renvoi de vos enfants à l'école. En revanche, devra être fournie une pièce justificative si votre enfant fait partie des élèves prioritaires (sauf pour les élèves fragiles scolairement qui auront été choisis par les enseignants.)

Pour les élèves qui ne reviendront pas à l'école ou ceux pour qui ce ne sera pas à leur tour d'y être, l'enseignement à distance se poursuivra. Mais les enseignants seront désormais toute la journée à l'école et ne pourront donc pas être aussi efficaces qu'avant le 12 mai. On ne pourra bien évidemment pas le leur reprocher.

Certains parents changeront peut-être d'avis et voudront remettre, quelques temps après, leur enfant à l'école ou inversement. Ce sera possible à condition que vous ne changiez qu'une fois d'avis. Nous n'accepterons pas l'école à « la carte ».



Julie, Erwin et Julien en plein préparatifs pour les maternelles et enfants du périscolaire



Les groupes formés devront rester stables. Les élèves ne pourront pas changer de groupe afin de limiter le brassage. Ainsi, les élèves ne resteront en contact qu'avec les camarades de leur groupe. Il y aura plusieurs services de récréation. Les cours seront partagées et les élèves resteront uniquement dans leur partie réservée, avec interdiction d'aller voir les camarades d'autres groupes.

Nous mettrons en place un système de circulation et d'accès aux sanitaires afin que les groupes ne se croisent pas.

Grâce à ces mesures, au cas où un élève serait contaminé, il ne pourrait éventuellement

« contaminer que ses camarades de groupe » et pas toute l'école.

Dans la cour nous demanderons aux enfants de faire des activités qui respectent au mieux la distanciation sociale en groupes séparés.

Dans les classes, cette distanciation sera bien évidemment respectée puisque nous n'aurons pas plus de 15 élèves.

Les enseignants porteront un masque et/ou une visière toute la journée, mais selon les directives du ministère ce n'est pas souhaitable pour les enfants.

Le gel hydro alcoolique ne peut être utilisé que par les adultes mais les élèves seront amenés à se laver les mains plusieurs fois par jour. Dans tous les cas nous formerons les enfants à appliquer les gestes barrières du mieux possible.

Les activités sportives ne pourront pas être collectives en n'utilisant que du matériel individuel.

De manière générale, en classe, tous les outils, supports, matériels... ne pourront être utilisés qu'individuellement.

Pour éviter le brassage des élèves, il sera prévu à l'école élémentaire Jean-Baptiste Charcot, d'utiliser les deux entrées (celle rue du Clos Noyon et celle rue du chemin neuf).

Nous étudions également la possibilité d'échelonner les entrées et sorties.

POUR SEPTEMBRE 2020 ECOLE MATERNELLE

Vous pouvez inscrire votre enfant né en 2017 à l'école maternelle Charcot.

Vous devrez :

- Envoyer les documents nécessaires à l'inscription par mail :

vos livrets de famille
le carnet de santé de l'enfant
et un justificatif de domicile.

Il vous sera alors remis un certificat d'inscription sur la liste scolaire ainsi qu'un dossier pour l'inscription à l'école maternelle.

- Retourner le dossier complet à l'école maternelle, dans son enveloppe, avant le 1^{er} juin 2020 (possibilité de le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'école).

(En l'absence d'un document du dossier, il ne sera procédé qu'à une inscription provisoire de votre enfant)

Compte tenu des règles sanitaires en vigueur, la réunion prévue le 13 juin à l'école maternelle est annulée. Toutefois, il y aura une réunion d'information avec l'enseignante de votre enfant en septembre (ou début octobre) 2020.

*Ecole maternelle Charcot – Boulevard des Fossés
78580 MAULE*

☎ 01 34 75 88 67 (répondeur)

✉ 0781825k@ac-versailles.fr

LA REPRISE DES COLLECTES

Retrouvez toutes les prochaines dates de collectes de vos déchets

Réouverture de la déchetterie d'Épône

La déchetterie d'Épône réouvrira à partir du mercredi 3 juin 2020. Vous pouvez y accéder uniquement sur rendez-vous en s'inscrivant sur la plateforme : www.rdv-decheterie.fr

Les déchetteries de Méré et Garancières sont ouvertes aux Maulois jusqu'à cette date. Il faudra se présenter avec le badge SIEED ou du badge GPSEO associé à un justificatif de domicile et de beaucoup de patience, les files d'attente étant parfois de 2 heures pour accéder aux sites.



Le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral. D'avril à décembre un ramassage hebdomadaire des herbes et feuilles est assuré tous les lundis.

Il est également interdit, sous peine de poursuites (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental) de brûler les ordures ménagères, plastiques ou pneus.

Le ramassage des déchets verts

Les collectes des déchets verts reprennent de manière régulière à partir du lundi 18 mai.

Merci de ne sortir que 10 sacs au maximum soit 1m³ sans fagots.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer ses sacs de déchets verts devant sa portes avant le dimanche soir à 19h sous peine d'amende.

La collecte des encombrants

jeudi 25 juin : secteur 1

Partie ouest de la commune par rapport à la ligne SNCF : centre ville, Bld Paul Barré, Bld des Fossés, rue de Mareil, avenue du Pré Rollet, etc...

Vendredi 26 juin : secteur 2

Partie est de la commune, secteur pavillonnaire de Maule : Pousse-Motte, Pain Perdu, côte de Beulle, La Cauchoiserie, Les Mesnuls, Tourneroue, chemin de Clairefontaine, etc...

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Début mai, la commune a formulé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse de l'année 2019. La réponse à notre demande est attendue au plus tôt en juin ou en juillet 2020.

Si, en 2019, votre habitation a subi des dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux, nous vous invitons à écrire sans attendre à la mairie pour être tenu informé de l'issue de notre demande (portable et email à renseigner obligatoirement). Pour ceux qui se sont déjà déclarés, nous vous invitons à confirmer votre situation auprès de la mairie par email à l'adresse suivante: contact.mairie@maule.fr

LE BON USAGE DES ÉQUIPEMENTS ET DE LA DISTANCIATION SOCIALE



Jean-Christophe SEGUIER
Adjoint au Maire

L'objectif des équipements tels que les masques, les gants, les solutions hydroalcooliques est double :

- se protéger
- protéger les autres, ce dernier point permettant de limiter le risque de déclenchement, d'accroissement ou de reprise d'une épidémie

L'hygiène des mains

Pour être efficace, elle doit passer par un lavage à l'eau et au savon, savon pouvant être remplacé si l'accès à l'eau et au savon n'est pas réalisable par la solution hydroalcoolique.

L'histoire nous l'explique : en 1846, un jeune médecin obstétricien hongrois, le docteur Semmelweis, démontre qu'il faut se laver les mains entre deux actes pour éviter de contaminer les parturientes. Il le montre avec des chiffres et une logique d'observation. Bien évidemment, il était jeune et n'a pas été cru immédiatement... et aujourd'hui encore on voit que l'hygiène des mains reste grandement à améliorer même en dehors des soins, dans la vie de tous les jours !!

Ce lavage permet d'éliminer les squames et résidus organiques que nous recueillons et transportons sur nos mains dès que nous nous en servons c'est à dire tout le temps... caractéristique de l'homme. Ces résidus sont le gîte idéal des différents microbes : bactéries, virus, levures...

Pour se laver les mains il faut commencer par les mouiller puis mettre du savon et faire mousser (détergence) au moins pendant 30 secondes en se frottant les mains face contre face, entre les doigts, paumes sur le dos des mains, sans oublier les pouces et le pourtour des ongles. Puis il faut bien les rincer et les sécher pour éviter d'avoir des mains « abimées ».

Lorsque l'accès à l'eau et au savon est impossible ou lorsqu'on effectue des soins médicaux l'utilisation de la solution hydroalcoolique (SHA) permet sur des mains non visuellement sales de les désinfecter (Donc si vous avez les mains sales, il ne faut pas se contenter du gel hydro mais les laver à l'eau et au savon) c'est à dire de tuer toute la flore de nos mains.

Nos mains, comme notre corps, disposent d'une flore dite résidente faite de bactéries et donc parfois de virus qui permettent à notre peau un équilibre et même une protection. Cette flore peut être colonisée de temps en temps par d'autres microbes qui peuvent être parfois pathogènes, c'est ce que l'on appelle la flore transitoire. Cette flore transitoire peut être acquise lorsqu'on touche des personnes porteuses de ces microbes ou des surfaces récemment touchées par ces personnes porteuses et qui l'ignorent bien évidemment.

Le lavage des mains - Comment ?

LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !

Durée de la procédure : 40-60 secondes



Le port de gants

Il est généralement réservé aux professionnels de santé pour diminuer leurs risques d'exposition aux liquides biologiques de personnes malades et plus particulièrement depuis les années 1980 ces gants servent à diminuer le risque de transmission du HIV et autres virus transmis par le sang aux personnels de santé. La règle d'utilisation de ces gants est la suivante : une paire de gants pour un patient et un geste chez ce patient... avant de mettre des gants le soignant doit faire une hygiène des mains, tout comme après les avoir retirés. **Mettre des gants dans la rue, le métro, le train, pour faire ses courses est une fausse sécurité ce qui compte c'est se laver les mains après des contacts qui pourraient être à risque de transmission...** Les barres de métro par exemple sont très exposées au risque (nombre important de personnes les touchant et étant à proximité immédiate). Dans ce cas le plus simple reste de ne pas rapprocher ses mains de son visage (nez, bouche, œil) et de se frictionner les mains dès que l'on n'est plus exposé et que l'on reprend une activité habituelle (sans prêter attention à nos gestes...).

La friction hydro-alcoolique Comment ?

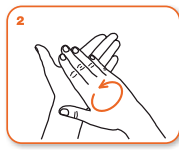
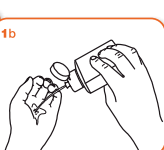
UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !
LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES



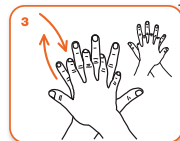
Durée de la procédure : 20-30 secondes.



Remplir la paume d'une main avec le produit hydro-alcoolique, recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



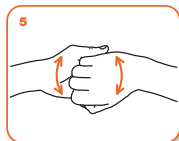
Paume contre paume par mouvement de rotation,



le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice versa,



les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



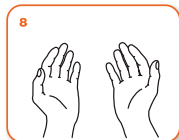
les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice versa,



la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice versa.



Une fois sèches, les mains sont prêtes pour le soin.

WORLD ALLIANCE
for PATIENT SAFETY

L'OMS remercie les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), en particulier les collaborateurs du service de Prévention et Contrôle de l'Infection, pour leur participation active au développement de ce matériel.
Octobre 2020, version 1

Organisation
mondiale de la Santé

Toutes les précautions ont été prises par l'OMS pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le document est diffusé sans garantie, explicite ou implicite, d'aucune sorte. L'interprétation et l'utilisation des données sont de la responsabilité du lecteur. L'OMS ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable des dommages qui pourraient en résulter.

Photo: iStockphoto

Les masques de type chirurgicaux

Ils servent à protéger les autres et à se protéger. Ces masques sont portés par un chirurgien lorsqu'il opère : il n'envoie donc pas de gouttelettes dans la plaie opératoire (heureusement pour vous) et si du sang « gicle » pendant l'intervention il est aussi protégé par son masque.

Le masque FFP2 est un appareil de protection respiratoire utilisé pour se protéger soi-même contre des particules très petites (0.3microns). Il est utilisé pour protéger les personnels de santé de certaines pathologies qui sont transportées par ces particules : la tuberculose par exemple.

Attention si vous utilisez un masque muni de valve expiratoire vous ne protégez pas forcément la personne qui est devant vous. Ils n'ont pas d'indication dans le cadre du COVID hormis pour les soignants effectuant des actes rapprochés chez un patient avec des signes pulmonaires importants.

Donc le masque chirurgical ou le masque tissu répondant aux préconisations nationales protège les autres et vous protège aussi d'une personne qui n'aurait pas de masque et qui vous « tousserait dessus ». Il est conseillé de le mettre dans les lieux ou vous risquez d'être à proximité de personnes (rassemblement) et ce d'autant plus qu'elles auraient des signes respiratoires. Avant la COVID seuls les Japonais se souciaient de ne pas contaminer les autres... Peut être que maintenant cet altruisme va se généraliser car il nous protège les uns les autres... La durée de vie d'un masque chirurgical à usage unique est variable suivant le fabricant mais 4 heures semble une durée moyenne. L'avantage du masque est aussi qu'il nous empêche de mettre nos mains éventuellement contaminées au visage (porte d'entrée de virus ou bactéries) et donc de nous contaminer à partir de nos mains. Pour être efficace le masque doit recouvrir la bouche et le nez, il est dit qu'il faut éviter de le toucher mais ce n'est pas facile car il bouge avec notre mâchoire. **Enfin après 4 heures il faut le jeter mais avant de l'enlever il vaut mieux avoir les mains propres car elles s'approchent du nez et de la bouche...on revient donc à l'hygiène des mains INCONTOURNABLE.**

La distanciation sociale

Son importance n'est plus à démontrer, il faut éviter les contacts rapprochés lors de nos déplacements extérieurs même si l'on est équipé de masque. La prudence de chacun aidera à la santé de tous.

MON P'TIT ARGILE



Toute l'équipe de Mon P'tit Argile

L'aventure continue pour Mon P'tit Argile

Le collège de la Mauldre s'est associé avec l'association internationale « **Entreprendre pour apprendre** » afin de lancer le projet pédagogique « **Mini-entreprises de Maule** ». Les 15 élèves participant à cet atelier, surnommés « **les Minis** » dans l'enceinte du collège, sont encadrés par 3 professeurs, Mme Heiss, Mme Mattinelli et Mme Mazeas ainsi que d'un parrain professionnel, Mr Blanchon, chef de projet dans le domaine de la Métallurgie. Après le succès de Boust'Y, les 3^{ème} de cette année ont remonté leurs manches pour faire leurs preuves avec leur nouveau projet « **Mon P'tit Argile** ». Nous sommes allés leur rendre visite en fin février.

Une véritable entreprise version mini

Durant l'atelier, ce ne sont plus des élèves mais bien des jeunes professionnels que nous avons sous les yeux. Chacun a un poste très précis au sein de l'entreprise : direction, finance, administration, production, marketing et communication, tous ces postes sont pourvus.

Accueillis par Maxens et Camille, ils nous exposent leur projet avec fierté et avec un discours bien rôdé. Nous avons du mal à les considérer comme des élèves de 3^{ème} tant leur expression orale et leurs exposés sont pleins de maturité.

Mon P'tit Argile est une entreprise de fabrication de galets en argile alliant odeur et bien-être. « Nous voulons bannir ces sapins présents dans les voitures dont l'odeur et l'esthétisme laissent à désirer. » Ils ont ainsi rencontré une aromathérapeute les aidant dans la synergie de leurs huiles essentielles. Tout est bio et artisanal.

Ils ont créé 5 mélanges différents :

- coup d'Frais pour assainir la maison
- coup d'Pouce pour favoriser l'endormissement
- coup d'Boost pour favoriser l'énergie
- coup d'Genie pour favoriser la concentration
- coup d'Zen pour se relaxer et combattre le stress

L'entrevue est courte, ils ont du pain sur la planche ! Objectif 25 galets aujourd'hui, tout le monde au boulot !

Des jeunes investis

Nous passons de poste en poste à leur écoute, nous régaland de leur enthousiasme.

« On découvre les métiers de l'entreprise. C'est une belle expérience car on s'amuse tout en travaillant à la fois sur du concret. On développe notre propre projet de A à Z ! »

On sent déjà une grande professionnalité à la table de production. Alexandre, chef de service, est très concentré. « Il faut que tout soit très propre, que notre produit soit impeccable. On apprend petit à petit, on perfectionne notre produit au fur et à mesure des problématiques rencontrées. Par exemple, nous avons décidé de vernir nos galets afin d'éviter les dépôts de poussières d'argile. »

Toute cette effervescence se déroule dans une belle ambiance. « On travaille en équipe, chacun a ses forces et ses faiblesses. On se consulte beaucoup et régulièrement. »

ACTUALITÉS JEUNESSE

S'adapter à la période de confinement

Depuis l'annonce du confinement les Minis-entrepreneurs travaillent sur leur projet en utilisant l'application de collaboration Discord, les classes virtuelles du CNED et leur groupe WhatsApp pour pouvoir avancer. Souhaitant conserver le dynamisme de leur activité, ils ont organisé un quizz sur Facebook pour faire gagner un coffret bien être à un participant. Sur leur page, des dessins de leurs synergies accompagnés d'explications sur leurs compositions et leurs bienfaits ont été postés. Pendant la période de confinement, les Minis ont réalisé une vidéo publicitaire de leur produit, des planches de BD et une présentation type PowerPoint pour expliquer leur projet de A à Z pour le salon virtuel des mini-entreprises mis en place par EPA en partenariat avec la plateforme Weeddo où l'on retrouve leur projet.

En période de confinement, ils mettent les bouchées doubles ! On leur souhaite une belle continuation et l'on croise les doigts pour la réussite de leur projet !

Une entreprise solidaire

20% des bénéfices de leurs ventes seront reversés à une association distribuant des fournitures scolaires ou pour les enfants atteints de cancers.

Pour les soutenir direction leur page facebook : @monptitargile.

Où trouvez leurs coffrets ?

La boutique d'Etoile et Compagnie, partenaire du projet, propose leurs coffrets à la vente.

Intérieur du coffret



Coffret «Coup d'Frais»

MON P'TIT ARGILE

Et si on pensait vacances ?

ÉTÉ 2020



VACANCES D'ÉTÉ : Du 6 Juillet au 31 Août 2020



INSCRIPTIONS:
MAULOIS : DU 4 MAI AU 14 JUIN 2020
CCGM : DU 18 MAI AU 14 JUIN 2020



Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire bleue 2019/20 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE
ANNULATION SANS FACTURATION JUSQU'AU 14 JUIN 2020 MAXIMUM**

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction, du Centre de Loisirs de Maule.

Tel : 01.30.90.80.79



Ville de
Maule

Merci à tous ♥



MERCI
DE NOUS DONNER
PLEIN DE BONNS
LE GUMES
BIBOIS



Merci les agricu-
lteurs!

